

PLANNING POUR LA REMISE DES LIVRES AU C. D. I

LUNDI 22 JUIN 2020		MARDI 23 JUIN 2020		MERCREDI 24 JUIN 2020		JEUDI 25 JUIN 2020	
NIVEAUX 5 ^{ème}		NIVEAUX 4 ^{ème}		NIVEAU 3 ^{ème}		NIVEAU 6 ^{ème}	
08h00	5 ^{ème} 1	08h00	4 ^{ème} 1	08h00	3 ^{ème} 1	08h00	6 ^{ème} 1
08h30	5 ^{ème} 2	08h30	4 ^{ème} 2	08h30	3 ^{ème} 2	08h30	6 ^{ème} 2
09h00	5 ^{ème} 3	09h00	4 ^{ème} 3	09h00	3 ^{ème} 3	09h00	6 ^{ème} 3

Les livres et documents empruntés au CDI par les élèves seront remis également ce même jour.

Les livres détériorés ou perdus devront être remboursés au tarif suivant :

- ✦ Livre détérioré ; 5€ (ainsi que les livres de poche ou livre en série perdus)
- ✦ Manuel scolaire perdu : 10 €
- ✦ Manuel neuf : remboursé au prix d'achat
- ✦ C.D perdu : 5€

Tout élève qui ne sera pas en règle ne pourra être réinscrit pour l'année scolaire 2020/2021.

NB : PAS D'ELEVES

Seuls les responsables légaux pourront remettre les livres au CDI puis faire la réinscription de leur enfant.

François, le 05 juin 2020

La Principale

M.D HEJOAKA

